

Protocole de suivi d'un élève à besoins éducatifs particuliers

Niveau 1 : Enseignant(e), équipe élargie

Action des enseignants	Action de l'équipe élargie
<ul style="list-style-type: none"> ❖ OBSERVER ➤ Relever des indicateurs factuels <i>Noter les faits dès le début, pas de ressentis ni de jugement.</i> ➤ Mener une observation pendant 15 jours MINIMUM. <i>Se donner un temps suffisant</i> ➤ Croiser les regards avec les différents partenaires pour objectiver l'observation. <i>L'équipe éducative mais aussi les agents de la restauration, du périscolaire, la famille...</i> ❖ ANALYSER ➤ Analyser et informer les besoins en équipe pédagogique ❖ CONSTRUIRE ➤ Enrichir et diversifier ses gestes professionnels ➤ Elaborer le projet d'accompagnement PPRE, PAP ou PPS ➤ Choisir et mettre à l'essai des adaptations pédagogiques ❖ EVALUER ➤ Evaluer le projet d'accompagnement 	<p><i>Dans le cadre de la réunion de l'équipe éducative ou ESS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ MOBILISER LES PARTENAIRES : famille et professionnels ➤ Circonstancier et évaluer la nature des difficultés persistantes ➤ Identifier les actions complémentaires à mettre en œuvre (bilans, prise en charge...) ➤ Articuler les prises en charge ➤ Définir de nouveaux objectifs d'accompagnement et les réponses adaptées ➤ Fixer une échéance d'évaluation du projet d'accompagnement ❖ GARDER UNE TRACE des décisions : ➤ Débuter un suivi de dossier (renseigner la fiche de suivi) ➤ Rédiger le compte-rendu d'équipe éducative ou GEVA-sco ➤ Formaliser le document d'accompagnement (PPRE, PAP ou PPS) ❖ EVALUER le projet d'accompagnement ➤ Relever les progrès et les difficultés persistantes
<p>Après évaluation du projet d'accompagnement, si les réponses apportées ne sont pas suffisantes, faire une demande d'aide écrite et individuelle auprès du Rased.</p>	

Niveau 2 : le réseau d'aide

<ul style="list-style-type: none"> ❖ Demande d'aide écrite ➤ Base de travail du Rased en lien avec l'enseignant (e) et la famille qui est informée de cette demande. ➤ Analyse par le réseau <p>Lien avec l'enseignant, possibilité d'investigations complémentaires (bilans, ...), potentielle rencontre avec les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Proposition d'aide : ➤ Indirecte, directe en groupe, en co-intervention par le Rased : ➤ Soutien pédagogique au sein du cycle ➤ Suggestion d'aide extérieure (Uppij, orthophoniste, ...) ➤ Demande d'aide auprès de l'Emas (qui transmettra au Daep si besoin) si les réponses apportées par l'école sont insuffisantes. Remplir une fiche de saisine ❖ Evaluer et faire évoluer : Tenue d'une équipe éducative
<p>Si les réponses apportées ne sont pas suffisantes, contacter l'équipe de circonscription.</p>

Niveau 3 : l'équipe de circonscription

❖ Sollicitation de l'équipe de circonscription : accompagnement de la demande

❖ Accompagnement de la demande

- Après constat de difficultés persistantes, de réponses pédagogiques non opérantes, de difficultés de coopération avec la famille
- Prise de contact avec l'équipe de circonscription par écrit (CPC du secteur et CPC mission école inclusive)
- Appréciation de la situation par l'IEN
- ❖ **Réflexion en pôle ressources élargi**
- Analyse de la situation et recherche de leviers
- Recueil d'informations complémentaires auprès des partenaires (Rased, Erseh, médecins ou infirmiers scolaires, services médico-sociaux, ...)
- ❖ Proposition d'un projet formalisé
- Accompagnement de l'équipe pédagogique dans la mise en œuvre du nouveau projet formalisé

Pour toutes interrogations, besoins de conseils, ... n'hésitez pas à contacter les membres du Rased ou les CPC.

Niveau 1 : équipe enseignante



Niveau 2 : Rased puis Emas, Daep



Niveau 3 : équipe de circonscription